

# Bulletin provincial



## SOMMAIRE

—

*Page*

	<i>Page</i>
<b><u>MARCHES PUBLICS</u></b>	
COMINES-WARNETON : Conseil communal - Délibérations des 18 septembre 2023 et du 23 novembre 2023 – Approbations.	<u>166</u>
COMINES-WARNETON : Conseil communal - Délibération du 19 décembre 2022 – Approbation.	<u>167</u>
COMINES-WARNETON : Conseil communal – Délibération du 19 décembre 2022 – Approbation.	<u>168</u>
GERPINNES : Conseil de l’Action sociale du CPAS - Délibérations des 16 août et 20 septembre 2023 – Annulations.	<u>169</u>

Institution

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° O50004/COM/57087/2023/MP-7780-195-I

## Marchés publics

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibérations des 18 septembre 2023 et du 23 novembre 2023 – Approbations

## Conseil communal

—

Par arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2023, j'ai décidé d'approuver la délibération du 18 septembre 2023 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux d'aménagement du parc de Bizet, la procédure ouverte, et fixe les conditions de cette entreprise.

Par arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2023, j'ai décidé d'approuver la délibération du 23 novembre 2023 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON modifie la délibération du 18 septembre 2023 précitée, qui justifie le non-allotissement du marché en question.

Mons, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Institution

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° O50004/COM/57087/2022/MP-7780-275-III

## Marchés publics

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 19 décembre 2022 – Approbation

## Conseil communal

—

Par arrêté du 2 mai 2023, j'ai décidé d'approuver la délibération du 19 décembre 2022 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux d'aménagement des jonctions cyclables entre la Rue du Triangle et l'Avenue des châteaux à 7780 COMINES-WARNETON (lot n° 1) et entre le parc urbain (Parc des Prés de Lys) et la Rue de Wervik à 7780 COMINES-WARNETON (lot n° 2), soit les dossiers n°s 2 et 3 du Plan d'Investissement Wallonie Cyclable, la procédure négociée directe avec publicité préalable, et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût est estimé à 206.894,50 € HTVA.

Mons, le 2 mai 2023

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Institution

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° O50004/COM/57087/2022/MP-7780-275-IV

## **Marchés publics**

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 19 décembre 2022 – Approbation

## **Conseil communal**

—

Par arrêté du 2 mai 2023, j'ai décidé d'approuver la délibération du 19 décembre 2022 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux d'aménagement de rues cyclables dans le cadre du dossier n°8 du Plan d'investissement Wallonie Cyclable de COMINES-WARNETON, la procédure négociée directe avec publicité préalable, et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût est estimé à 301.402,50 € HTVA.

Mons, le 2 mai 2023

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Institution

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° O50004/CPAS/52025/2023/MP-6280-003/III

## Marchés publics

---

Objet : Conseil de l'Action sociale du CPAS de GERPINNES – Délibérations des 16 août et 20 septembre 2023 – Annulations

## Conseil de l'Action sociale

---

Par arrêté du 9 février 2024, j'ai décidé d'annuler :

- La délibération du 16 août 2023 par laquelle le Conseil de l'Action sociale du CPAS de GERPINNES choisit le mode de passation du marché de services d'un nouveau logiciel de gestion de l'action sociale et d'implémentation des services relatifs à son utilisation, et en fixe les conditions.
- La délibération du 20 septembre 2023 par laquelle le Conseil de l'Action sociale du CPAS de GERPINNES attribue le marché de services d'un nouveau logiciel de gestion de l'action sociale et d'implémentation des services relatifs à son utilisation.

Mons, le 9 février 2024

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*